



La Lettre de Sam

Bulletin de liaison de la CNS Sports Aériens et Modélisme / CLAP

L'ÉDITO DE GUY AILLAUD

Attention «Drone» !

Ces petits appareils radiocommandés font hélas, souvent (trop) la une de l'actualité ! Survol de Nancy, Centrales nucléaires (Zones P = Prohibé!) Tout d'abord le terme « Drone », me (nous) paraît impropre, car d'une connotation trop « opérationnelle » sinon « guerrière », et parlons plutôt de « MULTICOPTÈRES ».



Ces petits « multirotors » foisonnent sur le net et les revendeurs de toute sorte, souvent sans aucun contrôle...ATTENTION : Il existe une réglementation sur ces Multicoptères, veuillez lire avec attention l'article dans cette lettre de Sam, qui vous donne toute l'information indispensable : assurance, règles de vols, mini caméras embarquées, photos, sécurité...tout y est!

Il existe des textes de loi (et nul n'est censé ignorer la loi !). Sachez que les forces de l'ordre ont déjà saisi quelques appareils (sans augurer des poursuites et amendes...), et qu'ils s'emploient à « fichier » les utilisateurs...

Notre devoir est de vous informer, nous nous sentirions coupables de ne pas le faire !

Guy Aillaud

Lire plus loin l'article de Jean-Paul Thebault...

Sommaire :

- Calendrier des rencontres nationales
- Quoi de neuf dans les règlements Sam-Clap ?
- Et vous trouvez ça drone ?
- L'Y-SAM, un char à voile réalisé au collège
- Passage d'Ailes Bleues à Toulouse
- La Montgolfière du Gola
- Rencontre hélico à Vers (74) : la Fun Fly du RCX-Team
- Le critérium Planeur RC UFOLEP 2015 à la Banne
- Construisons un planeur X1 RC3 pour la Banne...
- Nouvelles des clubs : MCBV (14), le Sam-Clap dans le Pas-de-Calais, deux clubs actifs dans les Hautes-Alpes...
- La machine à découper au fil chaud de Jean-Paul Tricoire
- Réunion annuelle UFOLEP - FFMN au Salon Nautique

CALENDRIER NATIONAL 2015

(toutes les rencontres UFOLEP SAM-CLAP départementales font l'objet du numéro spécial de la Lettre de Sam n°23 à paraître début janvier)

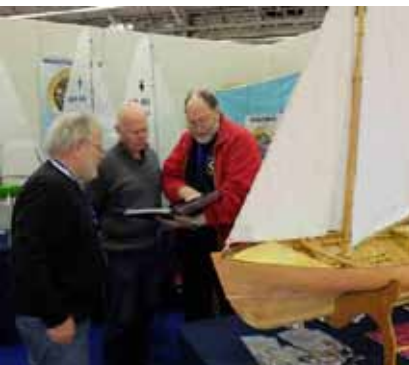
- **Challenge Voile RC** : samedi 11 avril au plan d'eau du Lambon (79370 Prailles)
- **Passage d'Ailes Bleues** : 18 et 19 avril sur la piste du CMC (31180 Castelmaurou)
- **Critérium National Aéro Planeur Vol de Pente** : 8 et 9 mai à la Banne d'Ordanche (63150 Murat-le-Quaire)
- **Critérium National Naval** : 23, 24 et 25 mai à Devesset (07320)
- **Challenge Planeur Vol de Plaine** : dimanche 7 juin au CMC (31180 Castelmaurou)
- **Challenge Voile RC** : samedi 20 juin «Les 3 heures de Saint-Pardoux» (87250 Saint Pardoux)
- **Challenge Voile RC** : dimanche 19 juillet Lac d'Allier à Vichy (03)
- **Challenge Voile RC** : samedi 29 août sur le plan d'eau de Semblançay (37360 Semblançay)
- **Challenge Voile RC** : samedi 19 septembre Rencontre Ile-de-France sur le plan d'eau du Model Club de Meaux (77100 Meaux). Le dimanche 20 septembre Régate Voiles Anciennes FFMN à Meaux (les licenciés UFOLEP sont cordialement invités)

Salon Nautique 2014

C'est devenu une habitude, la FFMN nous invite à nous retrouver tous les ans sur son stand au Salon Nautique de la Porte de Versailles à l'occasion de notre réunion inter-fédérations (*voir compte-rendu plus loin*).

Nos amis gèrent le bassin des animations où ils organisent régulièrement des initiations de voile RC avec des modèles décorés selon les originaux. Ces régates alternent avec la découverte du pilotage de vedettes électriques pour les plus jeunes. Cette année c'est également l'occasion de se rendre compte du travail effectué par le club de Meaux sur la réalisation de la Saintoise, un voilier traditionnel réduit à l'échelle 1/5ème dont un moule a été tiré pour une production en série...

Pour nous, venir au Salon Nautique c'est aussi voir tout ce qui navigue en grandeur, nos préférences allant aux voiliers à la recherche des dernières innovations. Nous avons noté plus particulièrement l'évolution des formes de quille... ■



Directeur de la publication responsable de la rédaction : Guy AILLAUD

Réalisation et mise en page : Georges ROCHE

Diffusion : Jean-Paul THEBAULT

Pour tout contact : Benoît GALLET - UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 - tél : 01 43 58 97 71

Ont participé à ce numéro : G.AILLAUD - J.P.THEBAULT - D.CHRISTIN - G.ROCHE - J.P.CAYET - D.PONS - M.GUÉRIN - J.P.TRICOIRE - J.DEMASSART - F.RIGAUX

La LETTRE DE SAM est aussi VOTRE bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos activités, clubs ou régions, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, plans et constructions, etc.

Envoyez les à Georges ROCHE, 5 rue Saint Hilaire 31000 Toulouse (roche.georges@free.fr tél : 06 08 17 72 61)

Consulter le site du SAM-CLAP : <http://samclap.free.fr>

Aller discuter sur le blog du Sam-Clap : <http://ufolep.samclap.forum.free.fr/phpBB3/>

Aller visiter le site de l'UFOLEP : <http://www.ufolep.org>

Les plans du SAM-CLAP sont rassemblés sur le site du CLAP 54, allez les télécharger : <http://clap54.free.fr>

Et vous trouvez ça drone ?

L'actualité récente a fait du terme «drone» l'un des néologismes les plus utilisés au cours de ces dernières semaines. Le terme est cependant le plus souvent galvaudé et tout amateur un peu éclairé des choses de l'air ne peut que s'en trouver irrité.

Dans son blog (remarquable !) : <http://bernardino.over-blog.net/> l'ami Bernard MUNOZ est l'un de ceux qui s'offusquent de ce déferlement de tout et il suggère de s'en tenir à la définition suivante du terme «drone» : «engin volant effectuant une mission sans pilote à bord».

Cette définition, bien qu'«officielle», me semble un peu courte pour bien faire la distinction entre des matériels «professionnels» et les appareils que nous utilisons pour nos loisirs. D'où la question : «Qu'est-ce qu'un drone ?» Pour y répondre, une petite plongée dans le passé me semble s'imposer.

Brève histoire du «drone»

L'aviation, vous le savez, n'a vraiment pris son essor qu'au cours de la première guerre mondiale, d'abord pour des missions d'observation et de renseignement, puis pour des missions d'assaut. Très tôt, le souci de certains militaires a été de préserver les vies humaines et donc de chercher les moyens de faire sortir les pilotes et les observateurs des carlingues. C'est ainsi que dès le 14 septembre 1917, le capitaine Boucher fait voler un avion automatisé (Voisin BN3) pendant 51 minutes sur un parcours de 100 km. Cocorico ! Encore une invention française !

Les autres pays ne sont cependant pas inactifs et même si Boucher et Percheron font voler en 1923 un prototype plus élaboré, les États Unis et la Grande Bretagne travaillent sur des projets similaires, destinés à automatiser des avions-cibles (lents, bruyants, et rapidement surnommés «drones» (faux-bourdon) en anglais). Très vite, l'idée de faire accomplir des missions militaires d'un autre niveau (renseignement, bombardement,...) se fait jour.

Le concept est donc de faire évoluer des aéronefs sans pilote à bord, capables d'effectuer des missions déterminées et de revenir à leur base. C'est pour cela qu'à mon avis (et là je ne suis pas d'accord avec l'ami Bernard), les V1 de la seconde guerre mondiale ne peuvent pas être considérés comme des drones, mais comme des missiles (détruits à la fin de leur mission).

Il faudra attendre des évolutions technologiques majeures dans le domaine de l'électronique et de l'avionique pour voir les premiers drones militaires opérationnels apparaître au début des années 1990. À noter que dès cette époque, les aéromodélistes s'emparent du concept à titre expérimental, des ensembles fiables de radiocommande étant devenus à leur portée.

Dès lors, tout va s'accélérer, au rythme des progrès techniques et de la miniaturisation, et de nombreux «aéromodèles» (pour reprendre la terminologie de la DGAC) se verront «dronisés» en se voyant adjoindre tout d'abord des caméras vidéo-émettrices, puis des équipements de télémétrie, des gyroscopes, des accéléromètres, un GPS... À noter que tous les aéromodèles peuvent être «dronisés», que ce soient des appareils à voilure fixe (avions, planeurs,...) ou à voilure tournante (hélicoptères, multicoptères,...), alors que le langage actuellement véhiculé par les médias assimile abusivement les «drones» aux «multicoptères».

À noter également que le fait de considérer des engins automatisés ou radiopilotés roulants, rampants, navigants comme des drones est typiquement français, l'acception anglo-saxonne du terme «drone» étant réservée aux engins volants.

Parallèlement, devant les possibilités affichées par nos engins expérimentaux et leur faible coût d'exploitation, des institutionnels et des professionnels du travail aérien se sont emparés du concept et l'ont décliné pour des missions variées, alors que les militaires continuent d'évoluer dans leur domaine spécifique.

En 2014, où en sommes-nous ?

En 2010, soucieuse de ne pas se laisser déborder (et sans doute sous la pression des militaires qui ne voyaient pas d'un très bon œil l'espace aérien «pollué» par des aéromodèles et des drones civils), la DGAC, dans sa grande sagesse, a lancé une consultation auprès des instances concernées (fédérations d'aéromodélistes, professionnels du travail aérien, ...) en vue de légiférer dans ce domaine.

Ce qui fut fait dès 2012, en particulier avec les arrêtés du 11 avril 2012 (*) qui définissent de manière rigoureuse «les aéronefs circulant sans personne à bord» ainsi que leurs conditions d'emploi et les qualifications des pilotes d'une part, et l'utilisation de l'espace aérien par ces mêmes aéronefs d'autre part.

Ces arrêtés distinguent parfaitement les types d'aéronefs en fonction de leur usage (travail ou loisirs/compétitions) et de leur taille, et ils veillent à ce que la sécurité, les droits et les libertés de chacun soient respectés. Ils mettent l'accent sur la prévention, bien que l'aspect répressif soit envisagé pour les cas extrêmes. Le modéliste (ou plutôt «l'utilisateur d'aéromodèles»), pour peu qu'il fasse preuve d'un minimum de civisme, n'aura aucun mal à s'y conformer, à condition toutefois qu'il ne se laisse pas entraîner sur des chemins hasardeux par les arguments commerciaux des industriels.

En guise de conclusion (provisoire, peut-être...)

Ne confondons pas :

- les drones sont des matériels militaires ou professionnels auxquels sont confiés des missions incluant leur retour à la base.

- Les aéromodélistes utilisent des aéromodèles radiopilotés aux fins de loisirs et/ou de compétitions. Ils peuvent adjoindre à ces aéromodèles des fonctions plus ou moins sophistiquées, la condition principale étant que le pilotage s'effectue toujours en vue directe du modèle. En aucun cas on ne peut donc parler de «drones» en ce qui concerne nos modèles réduits.

Et puis, tout simplement, faisons preuve de civisme et respectons les autres (tous les autres !). Nous verrons bien vite que la réglementation n'est pas si dure que cela !

Jean-Paul THEBAULT

(*) Arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent. (NOR :DEVA1206042A) (http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20120510&numTexte=8&pageDebut=08643&pageFin=08655)

et Arrêté du 11 avril 2012 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord (NOR :DEVA1207595A) (http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20120510&numTexte=9&pageDebut=08655&pageFin=08657)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodélisme>



ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES AUTRES AÉRONEFS EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ

10 PRINCIPES POUR VOLER EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI

- 1 JE NE SURVOLE PAS LES PERSONNES
- 2 JE FAIS TOUJOURS VOLER MON DRONE À UNE HAUTEUR INFÉRIEURE À 150 M
- 3 JE NE PERDS JAMAIS MON DRONE DE VUE
- 4 JE N'UTILISE PAS MON DRONE AU DESSUS DE L'ESPACE PUBLIC EN AGGLOMÉRATION
- 5 JE N'UTILISE PAS MON DRONE À PROXIMITÉ DES AÉRODROMES
- 6 JE NE SURVOLE PAS DE SITES SENSIBLES
- 7 JE N'UTILISE PAS MON DRONE LA NUIT
- 8 JE RESPECTE LA VIE PRIVÉE DES AUTRES
- 9 JE NE DIFFUSE PAS MES PRISES DE VUES SANS L'ACCORD DES PERSONNES CONCERNÉES ET JE N'EN FAIS PAS UNE UTILISATION COMMERCIALE
- 10 EN CAS DE DOUTE, JE ME RENSEIGNE

L'UTILISATION D'UN DRONE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NON CONFORMES AUX RÈGLES ÉDICTÉES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ EST PASSIBLES D'UNE AMOINDRISSEMENT ET DE 75 000 EUROS D'AMENDE EN VERTU DE L'ARTICLE L.6232-4 DU CODE DES TRANSPORTS.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodélisme>

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie
www.developpement-durable.gouv.fr



RÈGLEMENTS 2015

L'ensemble des règlements a été relu et, pour certains, des modifications ont été apportées. Il s'agit souvent d'une simple harmonisation de la mise en page. En ce qui concerne les modifications sur le fond, en voici l'essentiel :

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

11- PROCURATIONS

- Une fiche de procuration a été créée que le co-gestionnaire devra remettre au juge avant l'épreuve.
- Il est possible de recevoir deux procurations.
- La Voile Libre peut donner lieu à procuration, charge au co-gestionnaire d'être en mesure de l'assumer.

AÉROMODÉLISME

20- AÉROMODÉLISME ET LÉGISLATION et 20A- AÉROMODÉLISME, RENCONTRES viennent en remplacement de 20- AÉROMODÉLISME 28- HÉLICOPTÈRES ET MULTICOPTÈRES

Un règlement est en cours d'élaboration et sera diffusé dès son achèvement. Toute proposition est bienvenue.

MODÉLISME NAVAL

31- LIGNE DROITE, 35- MAQUETTES et 37- POP-POP :

Pour les jeunes, la notation statique servira à départager les ex-æquo. Une récompense sera attribuée au concurrent dont le modèle aura obtenu la meilleure note statique.

Le jury statique ne tiendra pas compte du pourcentage de participation à la construction du modèle qui sera incrémenté numériquement à la note générale.

33- VOILE RC et 34- CHALLENGE VOILE RC

Les accus Lipo ne sont plus interdits.

Des précisions sont apportées sur l'accès des voiliers loisir dans les différents groupes en fonction de leur taille.

34- CHALLENGE VOILE RC

Un handicap « Chris » est créé, afin de stimuler les débutants et encourager les moins bien classés.

MODÉLISME ROULANT

41- LIGNE DROITE

La notation est alignée sur celle de la ligne droite bateaux.

44- ENDURANCE

Des précisions sont apportées quant au type de voiture et au jury.

46- CHARS À VOILES RADIOCOMMANDÉS

Les chars à voiles ont maintenant leur règlement.

Les différents règlements sont consultables sur le site de la CNS :

http://samclap.lorraine.free.fr/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=290

Jean-Pierre CAYET

PASSAGE D'AILES BLEUES TOULOUSE SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 AVRIL 2015



La qualification Ailes Bleues est indispensable pour tout pilote présentant des aéromodèles en public.

Tous les pilotes de la région Midi-Pyrénées souhaitant obtenir ses Ailes Bleues (et les autres selon la place) doivent s'inscrire auprès de l'UFOLEP 31 (rappel : cette qualification est l'équivalente de l'appellation «pilote de démonstration» FFAM).

Il est souhaitable que les inscrits révisent la partie théorique (QCM disponible sur <http://samclap.free.fr>).

Lors du passage des pilotes candidats devant les testeurs une série de questions portant sur la sécurité leur sera posée puis ils devront piloter et passeront un nombre de figures imposées. Depuis peu cette qualification concerne également les voilures tournantes (hélicos et multicoptères).

Les épreuves se dérouleront sur le terrain du Club de Modélisme de Castelmaurou, situé à 20 km de Toulouse (voir plan sur <http://cmc.aero31.free.fr>). Pour les concurrents le souhaitant l'UFOLEP 31 réservera un hébergement, la restauration sera possible sur le terrain (barbecue convivial).

Pour vous inscrire contactez l'UFOLEP 31 au 05.62.27.91.12.

Le dossier sera prochainement téléchargeable sur <http://cmc.aero31.free.fr>

Le SAM-CLAP dans le Pas-de-Calais

Le Sam-Clap est toujours aussi actif dans le Pas-de-Calais, 8 sections gèrent 73 adhérents. Regardons le bilan d'une année bien remplie...



PALMARES NATIONAL de modélisme naval

Il s'est déroulé à Vichy, le week-end de la Pentecôte : du samedi 7 au lundi 9 juin 2014. 7 participants se sont déplacés, et ont glané, toutes disciplines confondues :

- 1 médaille or,
- 3 médailles argent,
- 3 médailles bronze

PRINCIPALES COMPÉTITIONS

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année, comptant pour les championnats départementaux en modélisme naval :

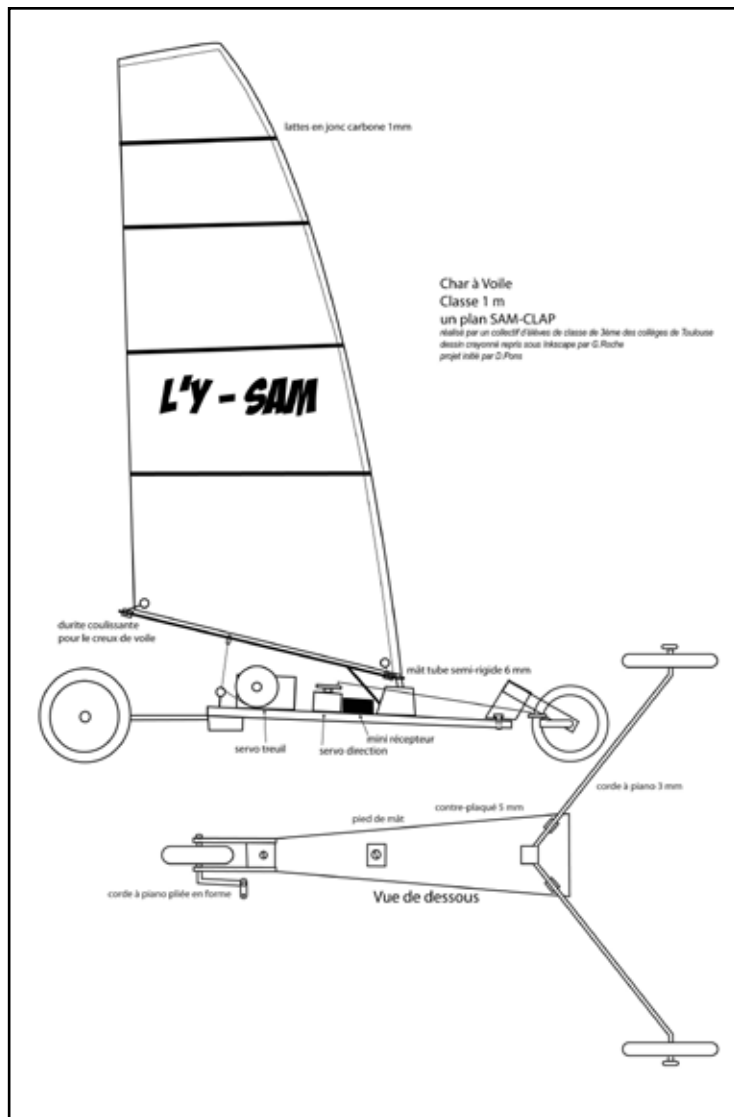
- Les 15 septembre 2013 à Brimeux, – 2 mars 2014 à Wingles- 4 mai 2014 à Wingles- 18 mai 2014 à Hénin Beaumont : voiles radio-commandées et voiles libres.
- Les 6 avril 2014 à Brimeux- 15 juin 2014 à Arras : moteurs : racers électriques, maquettes radio-commandées, lignes droites électriques.
- Les 3 novembre 2013 - et 22 mars 2014 à Wingles : enduro thermique
- Les 8 décembre 2013 – et 2 mars 2014 à Lorgies : voitures radiocommandées

FORMATIONS REALISEES

Le 10 Septembre 2013, à la Caloterie, durant, une après-midi, apprentissage, connaissance du modélisme, en construisant des modèles de bases en polystyrène. Une dizaine d'enfants se sont déplacés : 2 nouveaux adhérents au club.

Fabienne RIGAUX

L'Y-SAM un char à voile conçu par un collectif d'élèves des collèges de Toulouse



Lorsque les enseignants en technologie ont initié un projet de réalisation d'un char à voile modèle réduit classe 1 mètre dans les collèges de Toulouse à l'initiative de l'UFOLEP 31, plusieurs classes de 4ème ont adhéré au défi. Depuis ces jeunes sont passés en 3ème et le projet continue. Leurs professeurs leur ont demandé d'étudier le cahier des charges : concevoir par groupe de 6 élèves un char à voile rc en s'inspirant de divers modèles existants sans les copier. C'est en navigant sur le net que ces jeunes ont trouvé des chars à voile tant en modèle réduit qu'en modèle grandeur. Plusieurs vidéos ont permis de se rendre compte des performances de ces prototypes.

Deux jeunes participants ont même fait le déplacement au Mondial du Modélisme où ils ont observé les modèles évoluant sur la piste du stand de la Fédération de Char à Voile RC. De nombreuses questions ont été posées aux animateurs présents.

Les élèves devaient trouver ce qui rendait performant tel ou tel modèle et en retirer la technologie pour l'adapter au modèle qu'ils concevaient. Une des consignes était de réaliser un modèle simple, facile à dessiner et à mettre en œuvre. Les matériaux devaient être légers, robustes et bon marché.

Un modèle a rapidement pris la tête du peloton parmi 5 projets, c'est l'Y-SAM dont nous présentons le plan. Les concepteurs l'ont longuement testé, plusieurs ébauches ont été crayonnées, de nombreuses astuces technologiques ont été réalisées pour arriver à ce modèle (notamment comprendre pourquoi l'axe de direction doit être incliné de 35°). La voile a fait l'objet d'une étude poussée pour en arriver à ce profil. Les roues sont des roulettes de patinette que l'on trouve dans les magasins de sport.

Le projet a débuté au mois d'avril 2014 et la première rencontre de tous les prototypes devrait se dérouler en février 2015.

L'Y-SAM sera opérationnel très prochainement, il attend son équipement radio (radio 2 voies de type «pistolet» avec un servo standard pour la direction et un servo treuil simple mais puissant pour la voileure).

Didier Pons interviewé par G.R.

L'HÉLICO AU SAM-CLAP : Fun Fly le 23 et 24 août 2014 au Mini Racing Club de Vers



Le week-end du 23 et 24 août 2014, le Mini Racing Club de Vers a organisé son premier Fun Fly.

Le terme Fun fly désigne un événement visant à regrouper des pilotes en un même lieu pour passer un moment convivial, sans aucun stress ni compétition. Pour cette première édition, le club a ainsi pu accueillir près de 25 pilotes sur son terrain de Vers tout au long du week-end.

Le week-end s'est déroulé dans une excellente ambiance et les pilotes ont pu nous faire des démonstrations bluffantes de leur dextérité dans le pilotage de leurs hélicoptères radio-commandés.

En plus des innombrables vols réalisés tout au long du week-end, le club a également organisé 4 démonstrations de voitures TT afin de partager cette activité avec les pilotes hélicoptères.

Nous avons également convié les magasins de modélisme du coin et la boutique Modelisme and Co nous a fait l'honneur de se joindre à nous le dimanche, offrant par là même la possibilité aux pilotes malchanceux de pouvoir éventuellement trouver les pièces détachées nécessaires.

Le MRCV accueille depuis deux ans des pilotes hélico du débutant au confirmé. À voir sur <http://modelisme-74.fr/>

David CHRISTIN

MINI MONTGOLFIERE RC AU GOLA

Annonay la ville natale des Frères Montgolfier (1er vol humain en 1783) se devait d'avoir une mini montgolfière. Aussi depuis près de 25 ans nous en avons une confiée à notre club de modélisme (le GOLA) par la ville d'Annonay aux fins de promotion dans l'hexagone et à l'étranger.



Depuis quelques années le club a créé une section de mini montgolfières avec aujourd'hui 6 pilotes et autant de ballons.

Nous évoluons avec les licences FFAM et UFOLEP.

Nous participons à des rencontres entre mini et nous évoluons autant que nous pouvons pour notre plaisir et celui des spectateurs.

La mini chez nous c'est une passion, des vols pour le plaisir des yeux et le partage que ce soit dans les écoles, les salons de modélisme à Lyon, Valence, Avignon ou Paris, dans les villes jumelées en Italie et en Allemagne, sur des manifestations sportives, comme l'Ardéchoise, la coupe Icare et partout en France ou à l'étranger.

Notre dernière sortie, c'était en octobre dernier à Albuquerque (Nouveau Mexique) au plus grand rassemblement mondial de Montgolfières Grandeur. Il faut dire aussi que la plupart de nos pilotes de mini sont aussi pilotes de grosses montgolfières.

Pour l'anecdote, il y a 4 ans j'ai offert une nacelle de mini au musée de la montgolfière d'Albuquerque qui n'en avait pas. Cette année, j'ai volé avec cette nacelle qu'ils ont équipée depuis. Ce fut un grand moment d'autant plus que c'était avec le ballon de l'échange scolaire entre le lycée Boissy d'Anglas d'Annonay et deux lycées d'Albuquerque.



Michel Guérin

Le MCBV en Basse-Normandie

Notre association MCBV (Modélisme Club du Bocage Vasséen) créée en juillet 2013 propose aux jeunes à partir de 8 ans et aux adultes les activités suivantes : Aéromodélisme, Modélisme naval, Cerf volant (au printemps 2015), Modélisme roulant, Atelier de fabrication pour toutes les disciplines.



Actuellement nous sommes 22 licenciés UFOLEP et notre activité principale est l'aéromodélisme, en particulier le vol en salle.

Nous construisons nos appareils dans la plupart des cas et utilisons copieusement l'eppe, le dépron, le polystyrène et le styro-dur. Nous ne disposons pas à ce jour d'un terrain officiel pour le vol en extérieur, c'est l'objectif du 1er semestre 2015.

Malgré tout, nous pratiquons le vol en extérieur sur un terrain de foot et un terrain privé dont les accès dégagés nous permettent de faire de l'écolage avec un Fun Cub et un « Izicraft » légèrement agrandi à 1,4 m et qui fait merveille. Nous travaillons également sur un modèle de planeur « vol de pente » de 1,60 m qui pourra être construit par les enfants.

Nous pratiquons aussi le moto-planeur sur un terrain privé et concernant le « vol de pente », nous sommes en effet situés en Suisse Normande (Clécy et St Marc d'Ouilly) et avons à proximité de notre club des pentes utilisées par des parapentistes, certaines d'entre elles pourraient être homologuées pour le vol de pente, nous sommes à cet effet en cours de demande d'autorisation auprès des propriétaires.

Concernant le PPS, c'est notre ami Christophe qui en est le spécialiste son Falcon est une merveille.

Temps fort 2015 :

Le 30 et 31 mai 2015 nous sommes invités au coeur de la Suisse Normande pour animer un weekend d'exposition des producteurs BIO de la région. Nous aurons, un peu à l'écart de l'expo, un herbage à notre disposition dans un site de rêve pour faire évoluer, en particulier, cerf-volants, planeurs et moto-planeurs.

Notre souci est qu'aucun de nous n'a la qualif. ailes bleues ou la QPDD, nous serons donc contraints de ne faire voler que des appareils de poids inférieur à 500 gr, à moins que d'ici là nous puissions passer nos qualif. ailes bleues ou QPDD, nous sommes 3 adultes et 2 ou 3 enfants qui pourraient y prétendre...

Nous serions heureux de vous y accueillir.

Jean Demassard

CRITERIUM NATIONAL VOL DE PENTE UFOLEP

La Banne d'Ordanche

vendredi 8 et samedi 9 mai 2015



Site de vol de la Banne
des Ailes Silencieuses
63150 MURAT-LE-QUAIRE



ufolep
LE MODÉLISME AUTREMENT

UFOLEP AUVERGNE
31 rue Pélagier 63020 Clermont-FD
tél 04 73 14 79 12 mail : ufolepauvergne@wanadoo.fr
Contact et inscription : jipe.roche@neuf.fr
http://samclap.free.fr

CRITÉRIUM NATIONAL PLANEUR RC VOL DE PENTE UFOLEP ÉDITION 2015

Le Critérium National Vol de Pente UFOLEP 2015 aura lieu sur le site mythique de la Banne d'Ordanche, situé à 50 km de Clermont-Ferrand à proximité du village de Murat-le Quaire. Nous espérons vous y voir nombreux pour cette deuxième édition, l'information vous étant donnée assez tôt.

C'est un moment très convivial où les modélistes échangent beaucoup, s'entraînent dans la préparation des modèles, participent à l'organisation des épreuves. Mais avant tout c'est une rencontre et s'il y a compétition (course aux pylônes, atterrissage sur cible), le plus important est d'oser lancer son planeur dans ce paysage grandiose...

Le temps des repas et les soirées sont riches de convivialité, c'est ce qu'ont surtout retenu ceux qui découvraient la formule lors de l'édition 2014. Les conditions aérologiques auront beaucoup appris aux modélistes, reste à espérer une météo plus clémente que l'an passé... Cette rencontre est organisée avec le soutien de l'UFOLEP Puy-de-Dôme, elle a une connotation nationale, toutefois si le nombre de participants n'atteint pas les effectifs requis pour une telle organisation, ce sera un régional UFOLEP.

Bien sûr nous ne pourrions organiser une telle manifestation sans l'accueil et le soutien du club FFAM « Les Ailes Silencieuses » dont le président Raymond Chevalier met à notre disposition le local du club, c'est le moment où il n'est pas avare de conseils, en effet qui mieux que lui connaît le site ?

L'hébergement des participants peut se faire sur deux lieux :

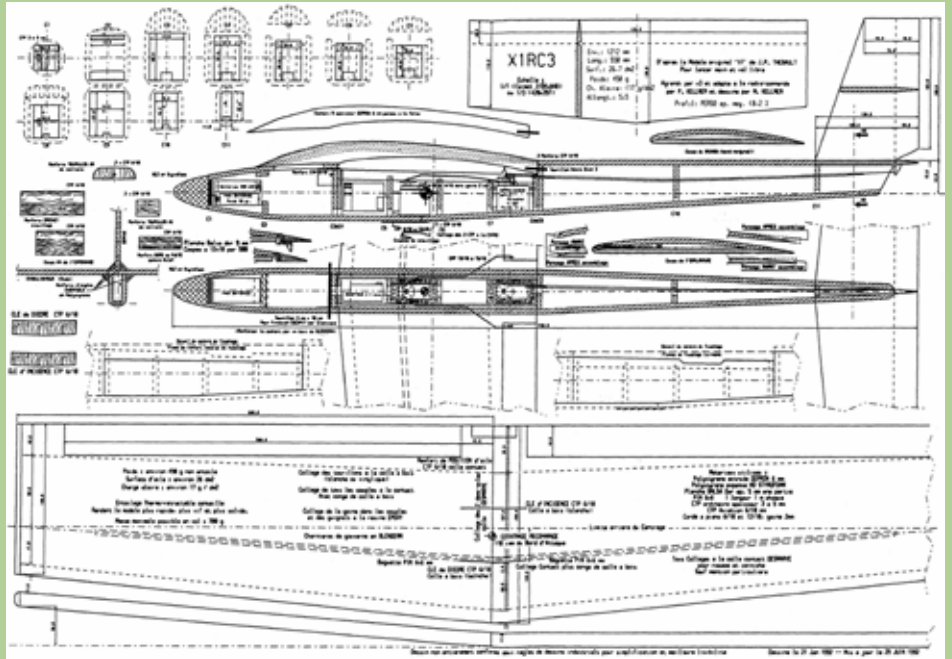
- Le Camping Le Panoramic qui met à notre disposition des bungalows à Murat-le-Quaire : <http://www.campingpanoramique.fr/fr,1,6828.html>

- Le Centre de Séjour Le Grand Panorama de la Ligue de l'Enseignement 63 situé à Chambon-Lac (18 km de la Banne) : <http://legrandpanorama.fal63.org/>

La plupart d'entre nous ont prévu de se retrouver dès le mercredi soir dans les bungalows afin de bien s'entraîner et de profiter d'un séjour sympathique...

Le dossier sera très prochainement mis en ligne sur <http://samclap.free.fr> ■

Pour le Critérium de la Banne 2015, faites comme nous, construisez votre planeur vol de pente X1 RC3



Comme je cherchais un planeur simple et de taille modeste mais avec des ailerons, le X1 RC3 m'a semblé correspondre à mes attentes. De plus c'est un plan CLAP et plusieurs copains l'ont construit, je peux donc compter sur leurs conseils.

Première chose, aller télécharger le plan et la notice : <http://clap54b.free.fr/RCplaneur/X1RC3/x1.htm>

Ce plan date de 1992, la construction est en polystyrène extrudé (Dépron), le modèle est prévu pour une radio-commande deux axes ailerons et profondeur, l'envergure est de 121 cm (Conception du X1 RC3 : Pierre Kellner, textes, croquis, plans, notice de construction : Maurice Kellner - 1992 inspiré du X01 de J.P.Thebault).

La notice de montage comprend 14 pages, elle est claire et très complète, à la portée de tous, accompagnée de nombreux croquis. J'ai imprimé le plan en A3, il n'est pas nécessaire de le tirer en taille 1 puisque nous allons reporter les cotes sur une feuille de Dépron de 6 mm.

Lorsque Georges m'a dit que lui aussi souhaitait construire un X1 RC3 nous avons pensé monter notre modèle en organisant un atelier vidéo sous SKYPE à heures régulières chacun dans notre atelier, ainsi les astuces et conseils seraient partagés... Premier truc qu'on a trouvé : dessiner le plan à l'échelle sur le Dépron de 6 mm en projetant l'image avec un vidéo projecteur.

Pour coller le Dépron et le balsa nous avons suivi les conseils de J.P.Thebault (voir sur son site <http://lesscientastiques.over-blog.com/2014/03/quelle-s-colle-s-utiliser-pour-coller-le-polystyrene-extrude.html>)

Notre construction avance régulièrement, nous vous donnons rendez-vous à la Banne où vous pourrez voir ces planeurs décorés selon nos idées du moment. Nous espérons que d'autres modélistes auront été tentés par cette réalisation et qu'on pourra admirer et comparer les performances de tous ces X1 RC3 !

Jean-Claude Rey

Un petit tour dans les Hautes-Alpes :

René REY nous invite à rencontrer le club qu'il anime avec ses amis depuis plus de 20 ans :

Loisirs et Culture, la section modélisme de La Roche de Rame



Le club comprend actuellement 24 adhérents, soit 8 adultes et 16 jeunes. Bien que la principale activité soit le modélisme naval, deux jeunes pratiquent l'hélico RC et René reste toujours un adepte du planeur vol de pente.

Lors de la première approche du modélisme naval, les animateurs vont faire construire aux jeunes débutants le bateau électrique découpé dans un bloc de polystyrène extrudé : le Filochard, un plan Sam-Clap de Robert Granseigne.

Après cette première expérience deux choix sont proposés : soit construire le catamaran voile libre que nous retrouvons tous les ans au Critérium National Naval ou bien pour ceux qui préfèrent réaliser un bateau électrique la vedette pour les épreuves de Ligne Droite Électrique.

Chacun ensuite évolue dans la discipline de son choix : maquette rc, voilier rc (le Titou, un modèle 1 mètre selon le plan de Raymond Coria) et pour certains le racer électrique.

Lors de notre visite dans l'atelier (une salle de classe de l'ancienne école mise gracieusement à disposition par la municipalité) nous avons vu pu admirer le pousseur de Théo, le racer éco de Marion, son voilier latté en cours de réalisation et plusieurs maquettes que nous avons déjà aperçues lors des rencontres Sam-Clap.



Allez, disons-le, deux modèles resteront marqués dans nos mémoires : tout d'abord le remorqueur l'Abeille Flandre de René Rey que nous avons déjà admiré lors des Critériums Nationaux. Ce bateau commencé par André Durand avait juste la coque terminée lorsqu'il a été récupéré par son nouveau propriétaire, il restait donc plus

d'une année de travail pour installer le pont, toute l'infrastructure et la mise en place de la propulsion et de la radio. Comme l'original une motorisation latérale avant permet les manoeuvres de port.



L'autre modèle qui a attiré notre attention est le Goliath d'Alain Chopin, un bateau qui a une largeur qui correspond à 50% de sa longueur (le vrai bateau existe, il mesure 4m27 de long et 2m13 de larg), généralement motorisé en vapeur, le modèle de série a une coque résinée. Alain a récupéré une ébauche de plan sur internet (seulement les couples), puis il l'a construit de façon traditionnelle avec des lattes de bois et motorisé en électrique.

Les dimensions de son «Ptit Gros» : largeur 32 cm, longueur 64 cm. ■

À Chorges Raymond Isnard nous ouvre les portes de la section de modélisme naval de L'Amicale Laïque



L'atelier du club est situé dans un local municipal, très bien agencé avec tout l'outillage indispensable (dont une scie «fil chaud» conçue par Raymond).

Les animateurs sont présents lors d'une séance tous les vendredis pour accueillir et conseiller les jeunes.



Dès que l'on entre on remarque le voilier RG65 (une copie du Viper Fish) avec sa quille en alu et ses voiles commandées chez *House Martin Sails* que Raymond al-

lignera au Critérium 2015.

Ici les débutants vont construire leur Filochard en polystyrène ou bien débuter avec le ZEF version ligne droite (plan CLAP de Robert Granseigne) que l'on retrouvera l'année suivante en version radiocommandée.

Mais l'activité principale de ce club reste la maquette navigante le plus souvent issue d'un kit, le rôle des animateurs est de savoir conseiller et aider les constructeurs rebu-

tés par des problèmes techniques. Le seul bémol reste la présence de deux ou trois modèles non terminés tout simplement parce que les jeunes ne sont pas revenus l'année suivante, ce sont alors des adultes qui reprennent à temps perdu ces réalisations (phénomène récurrent dans de nombreux clubs...).

À Chorges on fait aussi de la micro-fusée, Raymond Isnard restant un des rares animateurs ayant suivi la formation du Clap.

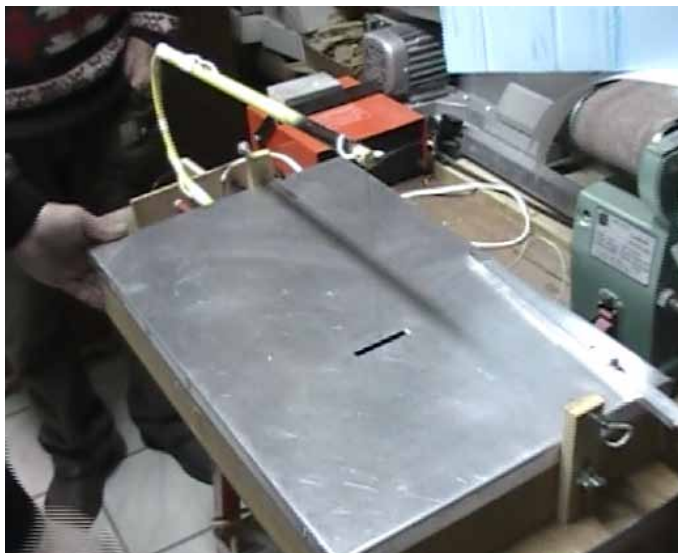
Lors du Critérium National Naval 2015, le club est rentré avec 1 médaille d'or en voile RC jeune - 1 médaille bronze en voile RC adulte et 1 médaille d'or en POP-POP navigation et statique.

La section modéliste de L'Amicale Laïque a de beaux jours devant elle tout simplement parce que Raymond Isnard et Dominique Bonjour sont des passionnés animés d'un enthousiasme communicatif ! ■

Très pratique : la machine à découper le polystyrène de Jean-Paul Tricoire et Daniel Maigret

Jean-Paul Tricoire est l'auteur du Baby Voile, un voilier rc de début dont le principe est de réaliser la coque dans un bloc de polystyrène extrudé de 7 cm.

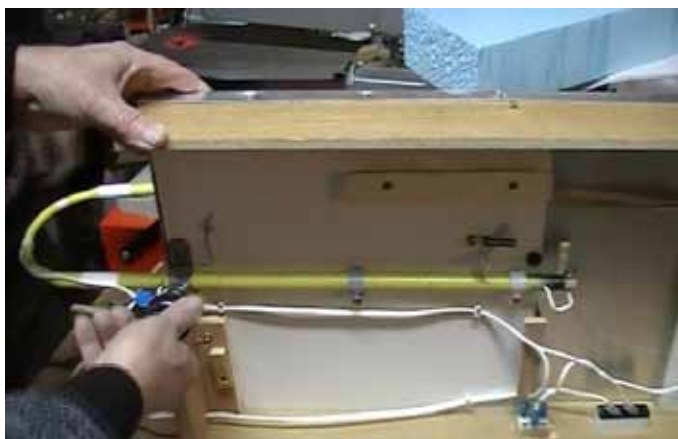
Depuis notre ami s'est lancé dans la construction d'une version améliorée de ce modèle pour arriver au SAM 65. Ce voilier catégorie RG 65 est également taillé dans du styropor, mais cette fois-ci en découpant 3 blocs qui seront collés en couche superposées pour obtenir une coque qui sera ensuite résinée.



Pour réaliser sa série de SAM 65, Jean-Paul Tricoire et son ami Daniel Maigret ont conçu une machine à fil chaud perfectionnée, en effet il fallait que les jeunes du club puissent découper les blocs de styroform avec l'angle de côté de la coque d'un voilier.

Pour cela ils ont prévu un col de cygne orientable à la valeur désirée en prévoyant une rotation du tube coudé qui serait ensuite bloqué avec une vis à main.

Ensuite cet appareil a été perfectionné pour recevoir (occasionnellement) un deuxième fil coupeur perpendiculaire à l'orientation du premier pour pouvoir débiter des planches de polystyrène extrudé. Le plan et la notice de construction du SAM 65 sont en cours de réalisation. Ce sera le moyen de découvrir toutes les possibilités de cette machine à découper. Nos amis réaliseront ensuite un schéma de construction de la machine...



Comme la plupart des fils chauds servant à la découpe du polystyrène, celui de Jean-Paul est alimenté en 12 V au moyen d'un transformateur séparé équipé d'un variateur afin d'adapter la chaleur au travail souhaité...

(voir la Lettre de Sam n°19 qui décrivait différents fils chauds de découpe). ■

Compte-rendu de la réunion FFMN - UFOLEP du 11 décembre 2014 Salon Nautique de Paris

Présents: FFMN: JP. Cusset, S. Ducruit, J. Didier,
UFOLEP: G. Aillaud, G. Roche

En préambule à cette réunion, nous proposons de communiquer les coordonnées de JP.Cayet comme correspondant UFOLEP sur les documents FFMN.

Convention:

Il semble que certains clubs ne soient pas encore au courant de l'existence d'une convention entre nos deux fédérations, un rappel doit être fait par la FFMN. Il n'y a aucun problème d'assurance qui empêche de participer aux rencontres dans l'une ou l'autre fédération.

Stage de juge:

Un licencié UFOLEP a fait sa formation théorique et doit faire sa formation pratique, il faut qu'il entre en contact avec les formateurs FFMN afin de s'inscrire pour 2015. Ceci démontre l'efficacité de la convention qui nous lie. Dès lors, notre ami pourra être sollicité en Île-de-France pour tout jugement de régates quelle que soit la fédération. L'UFOLEP proposera à un autre skipper de suivre cette formation, le manque de juges se faisant sentir. Une nouvelle session administrative aura lieu en 2016, elle pourra être prise en charge après accord.

Handisport:

G. Roche propose que nos deux fédérations passent une convention avec la Fédération Handisport pour officialiser l'accueil de ce public dans nos rencontres. J. Didier y répond favorablement, cela fera l'objet d'un additif à la convention existante. La Fête du Nautisme ayant lieu les 13 et 14 Juin 2015 à Mantes la Jolie, ce sera l'occasion de valider cet accord.

Racer classe éco :

Il n'y a pas de limitation sur cette catégorie en FFMN, on devrait donc pouvoir faire des régates communes lors de nos rencontres. Nous devons travailler sur nos règlements respectifs, peu de choses nous séparant.

Accus Voiles et Racers:

Les accus Lipo étaient interdits jusqu'à présent en voile rc, ils sont désormais autorisés sur tout type de bateau mais il est impératif qu'ils n'aient pas subi de modifications afin de gagner du poids. Leurs enveloppes doivent être d'origine constructeur et si elles étaient abîmées ou modifiées, les participants ne seraient pas autorisés à courir.

Navigua IOM:

Peu de modifications à signaler pour cette classe 1 mètre, le poids mini des voiliers est revenu à 4 kg. Le tirant d'eau maximum est de 38 centimètres du fond de coque au bas du lest. Il est à noter que les anciennes jauges 1 mètre doivent être revues pour les bateaux d'avant 2010.

Notation FFMN montant – descendant:

Ce système est arrêté car ceux du 2ème groupe ne pouvaient pas remonter dans le classement, de plus en cas de casse un concurrent n'a pas le temps nécessaire pour réparer. Le principe est trop élitiste et l'effet "locomotive" ne peut pas jouer, cela est donc démotivant pour les concurrents classés en 2ème partie de tableau.

L'UFOLEP évoque le système à handicap qui a été évalué en 2014 et qui donne toute satisfaction, permettant des arrivées plus groupées.

Relation avec la Fédération de Pêche:

Suite aux problèmes rencontrés sur plusieurs plans d'eau avec des pêcheurs qui veulent se réserver les espaces, Serge Ducruit a pris contact avec les responsables de la Fédération de Pêche et nous tiendra informés. Il demandera le partage d'une partie des plans d'eau posant problème ainsi que la réservation de quelques créneaux 5 à 6 fois par an. Quelques clubs ont réellement des soucis de bassins, la question se pose essentiellement pour les voiliers RC et les bateaux électriques. Il est à noter que les comportements sur les pontons restent de la responsabilité de tous.

Baisse des effectifs:

Les deux fédérations constatent une baisse de participation aux différentes manifestations. La conjoncture économique se fait bien ressentir des deux côtés. À l'UFOLEP, on privilégie les régates le samedi afin de donner plus de latitude aux déplacements, en particulier pour les retours (scolaire). Nous constatons aussi la disparition de nombreux magasins de modélisme ainsi que la diminution des publicités dans la presse spécialisée. On notera aussi l'augmentation des pratiques sauvages et individualistes. Nous rappelons l'intérêt de s'affilier à une fédération afin de maintenir les sites de pratique de nos loisirs et d'être les interlocuteurs des pouvoirs publics.

Guy Aillaud